

Table des matières

Bulletin No 55/2016

Le mot de la présidente.....	2
Quand des DUCOMMUN-dit-Veron deviennent DUCOMMUN du LOCLE.....	3
Une femme dans la tempête - 1914.....	9
Visite du Musée paysan de Coffrane.....	11
Biographie de Raymond Perrenoud (1926-1916).....	13
Courrier des lecteurs.....	17
Laurent Mégevand ou Louis Moinet ?.....	19
Procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 30 janvier 2016 à 10 h 00 à Fontainemelon.....	20
Programme 2017.....	24

Le mot de la présidente

Si nous profitons de ces Fêtes où certains ont la chance de partager des moments en famille pour raconter les anecdotes que nous avons découvertes dans nos recherches....

Peut-être que cela pourrait inciter nos enfants ou membres de notre famille à s'intéresser à nos recherches et de continuer nos travaux ...

Je vous souhaite de belles Fêtes et au plaisir de vous retrouver bientôt.

Votre présidente



Quand des DUCOMMUN-dit-Veron deviennent DUCOMMUN du LOCLE

Par Françoise Favre-Martel

Connaissez-vous Camille du Locle, le poète et amateur d'opéra ? C'est ainsi que j'ai été interpellée par une amie parisienne. J'ai avoué que non, je ne connaissais pas cet individu, et je me suis précipitée sur internet. Ce qui m'a entraînée dans une nouvelle aventure généalogique...

Le fait que ce personnage soit presque totalement ignoré des Archives de l'État de Neuchâtel m'a un peu consolée de mon ignorance. Il y avait tout de même une fiche, une seule (je ne compte pas les fiches qui renvoient à un dossier particulier qui n'existe plus !) intitulée « DUCOMMUN du LOCLE famille », qui mentionnait un article paru en 1948 dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de Loire Inférieure*, tome LXXXVII, p. 72-76. Ladite société m'a aimablement envoyé une copie numérisée de l'article sorti de la plume d'un neuchâtelois anonyme, intitulé « *Les origines de la famille DUCOMMUN DU LOCLE* ». C'est la source que j'appellerai « Source A » ci-dessous.

Je suis bien sûr allée faire des recherches dans les registres de l'état civil. Ceux de Neuchâtel ne m'ont pas été d'une grande aide, mais heureusement pour moi, les Français ont mis en ligne l'état civil de plus de 100 ans, ce qui m'a permis de consulter les actes à distance. Les Français étant aussi champion pour l'entraide généalogique par internet, j'ai pu dénicher le jugement du Tribunal civil de Nantes¹ autorisant le changement de nom, un document de trois pages que j'ai pu consulter en ligne. C'est la source que j'appellerai « Source B » ci-dessous.

Par contre, je ne suis pas allée à la recherche des Registres des régiments suisses cités, ni des dossiers militaires probablement consultables au Service Historique de la Défense à Vincennes (Paris) pour vérifier les assertions de mes deux sources. C'est donc sous réserve que je les mentionne.

L'auteur de l'article de la Source A commence ainsi : « La bibliographie dont nous disposons au sujet du sculpteur nantais Ducommun du Locle et de son fils Camille, auteur de livrets d'Opéra, se borne à indiquer que cette famille est originaire du Locle, petite ville du Jura suisse, en pays neuchâtelois (...) où, il faut bien le reconnaître [tous deux] sont totalement ignorés. ». Après une brève présentation du Locle, du canton de Neuchâtel et de son histoire, il remonte le temps pour partir de Josué Ducommun-dit-Véron, communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, reçu bourgeois de Neuchâtel en 1725.

J'ai choisi un chemin inverse, allant du connu – Camille DU LOCLE – pour aller vers l'inconnu – la souche neuchâteloise de la famille, en donnant les preuves

¹ Archives municipales de Nantes, Registre des Naissance 1863 (cote 1E 1123), vues 22 et suivantes, consultable en ligne.

possibles. On verra que pour faire mentir leur patronyme, ces DUCOMMUN sont une famille peu commune !

1- Camille Théophile Germain DUCOMMUN DU LOCLE,

dit Camille DU LOCLE, est né le 16 juillet 1832 à Orange (Vaucluse, F).

C'est le fils de Daniel Henri Joseph DUCOMMUN DU LOCLE, receveur-percepteur des finances et sculpteur, et de Claire Adèle Collart-Dutilleul.

Une mention marginale portée sur son acte de naissance précise que : « Ce jourd'hui 25 mars 1863 a été transcrit sur le registre des actes de naissance de ladite année sous le 118/2, un jugement rendu par le Tribunal civil de cette ville le 12 mai 1863, qui ordonne qu'en vertu du décret impérial en date du 21 février 1861 Daniel Ducommun est autorisé à ajouter à son nom celui de *du Locle* et à s'appeler à l'avenir Ducommun du Locle. » Une mention étonnante, puisque le patronyme « Ducommun du Locle » est déjà utilisé dans l'acte de 1832 et que le père signe « Ducommun du Locle ». C'est donc que le nom double était déjà employé par la famille bien avant son officialisation. Camille, lui, se fera le plus souvent appeler tout simplement Camille DU LOCLE.

Il épouse Marie Henriette DOUX le 22 avril 1863 à Paris et il n'y a pas d'enfant connu pour ce couple.

Camille du Locle est poète, librettiste, impresario.

Il est décédé à Capri (IT) le 9 octobre 1903.

Notes biographiques (Source internet) : En 1862, Camille DU LOCLE est l'assistant d'Emile Perrin à l'Opéra de Paris, avant de passer à l'Opéra Comique qu'il codirige avec Adolphe de Leuven de 1870 à 1874. Un engagement qui se termine par un désastre financier, Camille n'ayant pas la trempe d'un gestionnaire. Il est l'auteur de plusieurs livrets d'Opéra pour Bizet et Verdi, ainsi que de nombreuses poésies et cantates. En 1877, il participe à un concours de poésie et reçoit le prix de l'Académie Française pour son poème « André Chénier ». La critique est unanime à constater que cette poésie s'élevait au-dessus de la valeur ordinaire des concours et à en louer la composition ingénieuse et les beaux vers.

Après plusieurs déboires, ruiné et endetté, il se retire à Capri où il meurt le 9 octobre 1903.

2 - Daniel Henri Joseph DUCOMMUN

est né à Nantes le 18 Germinal An XII (8 avril 1804). C'est le fils de Joseph DUCOMMUN, pharmacien en chef de l'hospice civil de Nantes, et de Louise Laurence MARTIN. Une mention marginale à son acte de naissance indique que :

« Par jugement du 17 juillet 1862, le Tribunal civil de Nantes ordonne que les mots du Locle soient ajoutés dans l'acte ci-contre au nom patronymique Ducommun ».

L'acte, rédigé au nom Ducommun (en un seul mot), est signé par le père et le grand-père de l'enfant Du Commun (en deux mots avec deux majuscules).

Daniel Henri Joseph épouse Claire Adèle COLLART-DUTILLEUL le 9 juillet 1831 à Paris. Ils auront deux fils, Camille, et Alfred Léopold François né le 2 janvier 1836 à Bayeux. Pour ce dernier, l'acte est au nom de Du Commun Dulocle (en un mot) et le père signe Ducommun du Locle. On sait qu'au XIX^e siècle, l'orthographe des noms propres est encore flottante, mais dans ce cas, on peut penser que ces variantes traduisent déjà l'hésitation de Daniel DUCOMMUN entre l'intégration à son pays d'adoption et la fidélité à l'origine de ses pères...

Il épouse en seconde noce Louise Albertine Augustine PRINCE le 10 octobre 1848 à Paris dont il aura un fils, Henry Samuel (1847-1908)

Il est décédé le 6 septembre en 1884 à Rethel (Ardennes) et enterré à Paris au cimetière du Père-Lachaise (39^e Division).

Notes biographiques : Daniel DUCOMMUN est de nationalité française et a fait une carrière professionnelle dans l'administration des finances, ce qui l'a conduit à exercer dans plusieurs villes de France. Parallèlement, il est connu comme sculpteur sous le nom de David Ducommun du Locle. (ainsi par ex. dans le Dictionnaire des artistes suisses). C'est avec Bosio et Cortot qu'il a étudié la sculpture, et il laisse un certain nombre d'œuvres que l'on peut admirer à Orange, à Paris, à Nantes ou au Louvre. Son portrait photographique, réalisé par Etienne Carjat, est conservé au Musée d'Orsay, à Paris.

En 1861, il fait une demande de rectification de son patronyme dont le Jugement du Tribunal civil de Nantes (Source B) donne la teneur : « Monsieur Daniel Henry Joseph du Commun du Locle, Receveur général des Finances demeurant à Valence (...) a l'honneur d'exposer (...) que c'est à tort que lui et son père ont été dénommés Ducommun en un seul mot, au lieu de Du Commun en deux mots qui est leur véritable nom patronymique... » Il demande par la même occasion que soit ajouté Du Locle à son patronyme. Finalement, le Tribunal considère que la demande d'écrire Ducommun en deux mots n'est pas suffisamment justifiée, mais autorise l'addition des mots du Locle, « puisque cette addition a été autorisée par un décret impérial du 20 février 1861, contre lequel aucune opposition n'a été formée dans l'année ». Les actes de naissance de Daniel Joseph Henri et de ses fils sont alors modifiés en conséquence. Pour étayer sa demande, Daniel Henri Joseph a dû fournir un certain nombre de pièces justifiant sa filiation et remontant jusqu'à Josué Ducommun-dit-Véron.

On trouve une brève nécrologie de cette « personnalité bien étrange qui n'a de neuchâtelois que son origine, Ducommun du Locle », dans le Véritable Messager Boiteux de Neuchâtel en 1886, p. 46 et 47.

3 - Joseph DUCOMMUN

Il est né en 1776 (à Strasbourg selon la Source A, ce qui n'a pu être vérifié). C'est le fils de Henry DUCOMMUN, chirurgien militaire.

Joseph est pharmacien. Il est nommé pharmacien militaire à Nantes en l'an V (1796-97), puis pharmacien en chef à l'hospice civil de Nantes, fonction qu'il occupe en 1804 lors de la naissance de son fils Daniel Henri Joseph.

Il épouse Louise Laurence MARTIN le 19 juillet 1803 à Paris. (Selon la Source A, elle était veuve et habitait à Paris en 1827)

La date et le lieu du décès de Joseph DUCOMMUN ne sont pas connus.

4 - Henry DUCOMMUN

Il est baptisé le 19 juin 1742, fils de Daniel DUCOMMUN et de Elisabeth DUBOS.

L'acte de baptême se trouve dans le Livre de l'Église protestante du Régiment suisse de Wittemer (source A) et une copie est déposée aux minutes de Maître Dubarle, notaire à Paris, ainsi qu'un acte des quatre ministres de la ville de Neuchâtel du 8 mai 1794 (Source B).

Henry suit la même carrière de médecin militaire que son père.

Notes biographiques : « D'après un extrait de son dossier aux Archives du Ministère de la Guerre, il fut élève en chirurgie des hôpitaux de Metz, Longwy et Sarrelouis de 1754 à 1757, chirurgien sous-aide à l'Armée d'Allemagne d'avril 1757 à février 1762, chirurgien aide-major en Corse de 1764 à 1767. Reçu médecin à Strasbourg, il fut nommé chirurgien major du régiment de Quercy, devenu Rohan Soubise en 1767. On le trouve médecin chef de l'hôpital militaire de Carantan en 1778, médecin de l'Armée de l'Ouest en octobre 1793, médecin ordinaire de l'armée des Côtes de Brest en 1797 et enfin médecin de l'hôpital militaire de Nantes. C'est ainsi que la famille Ducommun arriva à Nantes, au hasard d'une carrière bien agitée. Henry Ducommun revendique la qualité de Français, qu'il pouvait éventuellement déjà tenir de son père, car sous l'Ancien Régime, les militaires étrangers ayant servi au moins cinq ans en France étaient considérés comme régnicoles¹ » (Source A).

1 Qui habite le pays où il est né, auquel il appartient comme citoyen par opposition aux étrangers (Larousse pour tous 1910)

5 - Daniel DUCOMMUN

C'est le fils de Josué DUCOMMUN et Gertrude Vomberg. Bien qu'il soit dit dans l'acte de naissance de son fils Daniel qu'il est « natif de Neuchâtel » son acte de naissance n'a pas pu être retrouvé à Neuchâtel (pas plus que celui de sa sœur Anne Christine, marraine de Daniel).

Il épouse Elisabeth DUBOS (où et quand?) et le couple a trois enfants, Henry en 1742, un enfant le 30 septembre 1751 et un enfant le 21 octobre 1756, dont les actes de naissances sont déposés aux minutes de Maître Dubarle notaire à Paris (Source B).

Il est décédé le 28 février 1758 et son acte de décès a été déposé aux minutes de Maître Dubarle, notaire à Paris, le 15 juillet 1861 (Source B).

Notes biographiques : « Il reçoit un certificat du colonel et capitaine du Régiment suisse de Wittemer en date du 27 octobre 1747, et dans son acte de décès, il est désigné par sa qualité de Chirurgien du Régiment de Madame la Dauphine » (Source B). On trouve la mention de « Daniel Ducommun, au service de Sa majesté très Chrétienne » dans le registre des bourgeois de Neuchâtel, (Source A).

6 - Josué DUCOMMUN-dit-VERON

Il est né à La Chaux-de-Fonds (les registres de cette époque ont disparu dans l'incendie de 1794) fils de Guillaume Ducommun-dit-Véron. C'est la première mention de cette branche des Ducommun, qui sont communiens du Locle et de la Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin.

Il est chirurgien et épouse Gertrude VOMBERG à Neuchâtel

Le couple a six enfants : Anne Marie (en 1705, qui fait sa Première communion en 1721 à Coffrane) ; Marie Madeleine (en 1717 à Corcelle-Coffrane) ; Abraham (en 1719 à Corcelle-Coffrane) ; Suzanne Elisabeth (en 1721 à Corcelle-Coffrane) ; Lucrèce (en 1725 à Corcelle-Coffrane) et Daniel (lieu et date inconnues).

Notes biographiques : On trouve dans le fichier des Archives de l'État de Neuchâtel (AEN) plusieurs fiches au nom de Josué et de ses enfants.

« Un acte sur parchemin lui est délivré en date du 23 avril 1700 par le lieutenant de la Souveraineté de Neuchâtel, et un autre acte par les pasteur et ancien de l'Église de La Chaux-de-Fonds en date du 24 avril 1700. Il reçoit le 5 mars 1725 un brevet de chirurgien du Roi et de la Cour de Prusse » (Source B)

Il demeure à Corcelles où la plupart de ses enfants sont nés.

Le 15 octobre 1725, il est reçu bourgeois de Neuchâtel en reconnaissance de ses services à Neuchâtel pendant la peste (Fichier des AEN).

Il est décédé avant 1741, puisqu'à cette date, Gertrude Vomberg est dite veuve. Elle même est enterrée le 14 octobre 1752 (Fichier des AEN).

7 – Guillaume DUCOMMUN-dit-VERON

Il est nommé justicier à La Chaux-de-Fonds le 4 novembre 1697 (Fichier des AEN - Manuel du Conseil d'État) où il demeure.

Selon Ch. Tomann « Les Ducommun-dit-Véron. branche locloise signalée dès le XV^e siècle, se prévalait de pouvoir pêcher dans le Doubs. Leurs ancêtres étaient peut-être verriers au bord de la rivière (La Chaux-de-Fonds sous les Orléans-Longueville, p. 47).

Il est enterré le 27 juin 1708 (Fichier des AEN).

En conclusion

Si Camille DU LOCLE se targuait d'une origine locloise, celle-ci semble bien être justifiée. Mais il n'est pas sûr que Camille (ni son père) soit jamais venu au Locle !

Mais c'est à l'auteur anonyme de la Source A que je laisse le mot de la fin : « Chaque génération de la famille DUCOMMUN vit le jour dans une ville différente. Peut-on la blâmer d'avoir voulu se rattacher à sa souche la plus ancienne et la plus immuable ? On ne saurait certes pas en faire grief à un homme [Daniel Ducommun qui prit le nom de DUCOMMUN DU LOCLE] qui, par ses dons généreux, contribua à l'embellissement de sa ville natale et à l'enrichissement de son musée. »

Une femme dans la tempête - 1914

Françoise Favre, secrétaire de la SNG

En ce lundi 15 août 2016, la SNG accueille Berthe-Hélène Balmer, venue nous présenter le journal tenu par Lina Bachmann de 1914 à 1919, un document précieux dont elle a hérité d'un cousin. Ayant compris tout l'intérêt et la valeur de ce témoignage unique, Berthe-Hélène Balmer s'est lancée dans un travail de recherches historiques afin de replacer ce journal dans le contexte économique et social de son époque. Pour commencer, elle s'est consacrée seulement au premier cahier (1914), qu'elle a publié à compte d'auteur¹, en l'enrichissant de remarques tirées de ses recherches personnelles.

Lina Mafla est née en 1864 à Savagnier, dans une de ces familles bernoises venues tenir en fermage des domaines laissés libres par des Neuchâtelois convertis à l'horlogerie. La famille avait fini par acheter un domaine au bas des Saules (Maison Rouge). Elle épouse en 1890 à Valangin Albert Bachmann (né en 1862). Albert est lui aussi issu d'une famille bernoise établie dans le canton de Neuchâtel. Le couple achète un domaine à Boudevilliers et huit enfants naissent entre 1891 et 1906.

Quand elle commence d'écrire, Lina a donc cinquante ans et son mari est de santé fragile. Au moment où la guerre éclate, Lina retrouve un vieux cahier d'écolier à la couverture gaufrée joliment décorée. Bien que très occupée par la surcharge des tâches due à la guerre, elle va prendre le temps de noter chaque jour les événements de la vie quotidienne, ce qui la préoccupe, ses soucis, la vie au village. Est-ce là le moyen qu'elle a trouvé pour se libérer de ses angoisses, face à cette guerre qui éclate si soudainement ? Elle ouvre en tout cas ce cahier en écrivant cette phrase qui souligne la solennité de son acte : « *Quelques notes prises en l'absence de nos chers fils partis pour garder la frontière de notre chère patrie suisse pendant la guerre européenne. 1914.* »

Le 1^{er} août 1914, c'est l'annonce de la mobilisation générale ou de la « Mise de piquet de l'armée suisse ». Ce jour-là, Lina écrit « *Les hommes du Landsturm sont partis aujourd'hui. Quelle triste journée. Aussi le 1^{er} août n'a-t-il pas été fêté comme d'habitude, pas même un feu* » Et deux jours plus tard, ce sont ses deux fils aînés qui partent à leur tour. Lina rend compte de l'émotion et du désarroi de la population, de la précipitation et du rôle de la communauté villageoise pour faire face à la nouvelle situation. C'est tout un équilibre qui est mis à mal, et il faut trouver dans l'urgence des solutions pour y remédier alors qu'on est en pleine saison des foins, et qu'il reste encore la moisson à faire.

1 « Une femme dans la tempête – Août 1914 », 2015, CHF 16. Disponible chez Payot.

Au fil des jours, elle couche sur le papier son quotidien, ses inquiétudes, la difficulté de mener de pair le train de ferme et le ménage, les problèmes dus au mauvais temps, les travaux à faire et à refaire, le souci pour ses fils partis à l'armée, mais aussi pour ses filles qui doivent assumer tant de charges. Elle a le cœur serré quand sa fille Madeleine (20 ans) « *revient toute mouillée et gelée de Neuchâtel* » où elle est allée livrer le lait. C'est le récit d'une existence simple, mais significative du dur labeur qui incombe aux femmes en temps de guerre. Et Lina ne cache pas sa fatigue.

Le journal ne donne pas ou peu d'échos de la guerre et de ce qui se passe hors des frontières. Mais Lina note des petits événements oubliés aujourd'hui : l'arrivée de pommes de terre de Hollande pour compenser la faible récolte partout en Suisse, l'arrivée de réfugiés belges qu'il faut accueillir. Elle note « *Cet après-midi il y avait assemblée au collège pour voir ce qu'il fallait faire pour les Belges.* » et elle se rend à la société de couture « *où ces dames ont déjà fait beaucoup pour nos soldats et pour les Belges* ».

Au fil des mois, cette femme révèle sa force de caractère. Le cahier s'achève avec les fêtes de fin d'année. « *24 décembre. A nos côtés il y a la guerre et les hommes se tuent et tombent par milliers, oh que c'est triste !* ». Et un peu plus loin : « *Voilà maintenant quelques notes depuis la mobilisation ; notes parfois bien tristes mais espérons qu'elles se changeront bientôt en paix et en joie* ». Hélas, la guerre se poursuivra encore quatre années, et son espoir de ne plus jamais revoir la guerre ne sera malheureusement pas exaucées, puisque Lina est morte en 1945.

Au début de la soirée, notre oratrice se demandait quel rapport établir entre cette femme de la terre, née dans une famille d'immigrants bernois, épouse ensuite d'un paysan issu de la même immigration, et la généalogie neuchâteloise dont nous nous occupons. La réponse est dans la publication de ce petit livre. Voilà un bel exemple de la façon dont on peut valoriser les archives familiales par des recherches qui sont à notre portée. Le généalogiste peut alors non seulement « habiller » son arbre familial, mais transmettre un patrimoine compréhensible aux générations futures.

Visite du Musée paysan de Coffrane

Maurice Frainier, rapporteur Photos de Jean-Claude Coulon

Par un magnifique après-midi du samedi du 24 septembre dernier, une vingtaine de membres se sont retrouvés devant l'antique ferme datant du XVIII^{ème} siècle, qui contient le Musée agricole de Coffrane, sis à la rue du Musée 30... qui a été habitée de nombreuses années par le peintre neuchâtelois Raymond Perrenoud et qui y a établi son atelier.



Sa nièce, Nathalie Merminod nous a reçus et guidés dans ce vénérable bâtiment familial, plein d'outils et d'objets anciens utilisés naguère dans l'agriculture et dans les ménages.

C'est dans les années 1950, que Bertrand Perrenoud, instituteur du village, débuta une collection d'objets anciens. Avec les années, et les dons affluant des familles paysannes de la région, le musée se constitua naturellement dans les pièces de cette bâtisse qui, il faut le dire, s'y prêtent parfaitement bien.



Et donc, on retrouve d'innombrables ustensiles et outils tels qu'ils ont été déposés à l'époque, dans un désordre sympathique et qui ne laisse pas indifférent. Son fils Raymond, garda tous les objets dans leur état d'origine, même en continuant d'en ajouter de nombreux autres... et aujourd'hui encore, on se prend à rêver en

retrouvant un objet que nous avons utilisé dans notre jeunesse...

Nous avons eu le plaisir d'entrer dans son atelier, qui donne l'impression que l'artiste vient de quitter la pièce... et de l'annexe moderne qu'il a créée: l'Apodyterium, dont les murs accueillent des tableaux et des tapisseries du maître.

A l'issue de la visite, Madame Merminod nous a offert un apéritif dans le verger, à l'ombre d'arbres vénérables. Un moment très agréable qui a été unanimement

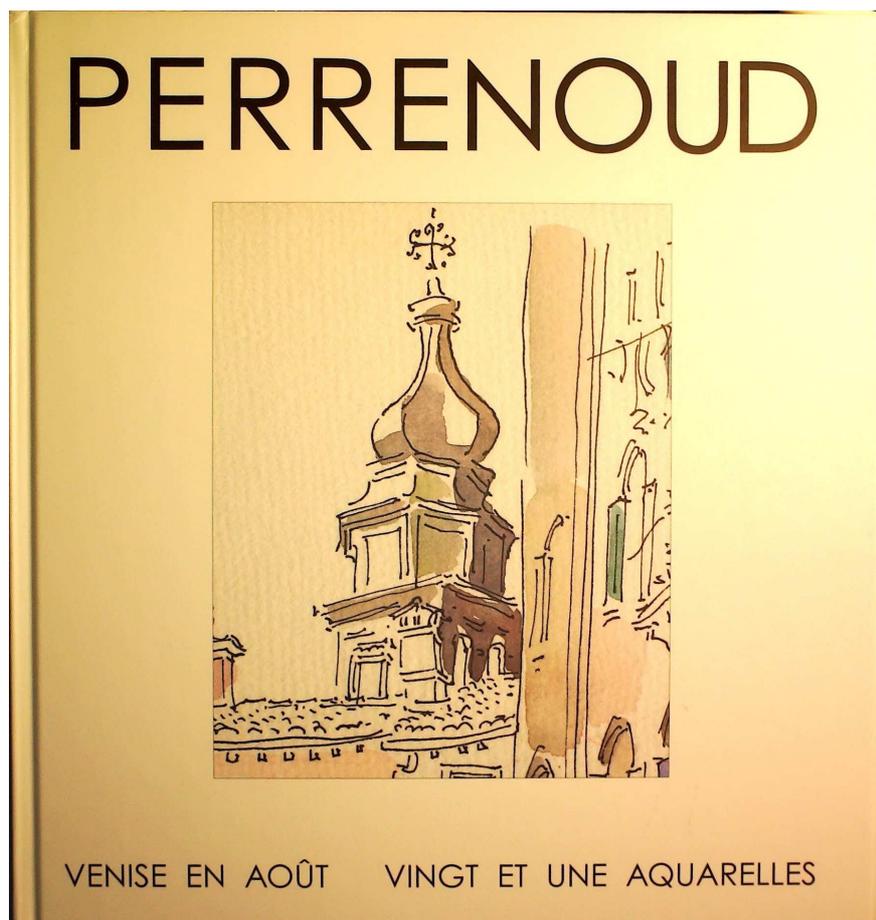
apprécié. Le musée peut être visité gratuitement mais sur rendez-vous. Les informations sont disponibles sur le site Web www.musee-agricole.ch

On ne peut s'empêcher d'évoquer ici la carrière de Bertrand Perrenoud ancien maître des lieux, né en 1926 et décédé le 10 février 2016. Nous ajoutons, à la suite de cet article sa biographie mise gracieusement



à notre disposition par notre membre René Guye, que nous remercions.

Madame Merminod nous a offert gracieusement un exemplaire de la publication des aquarelles de Raymond Perrenoud "Venise en août" qui est évidemment à la disposition des membres à la bibliothèque de la SNG.



Biographie de Raymond Perrenoud (1926-1916)

Par René Guye

Naissance: 11 octobre 1926 à Coffrane:

Formation:

1941-1947: Ecole des Beaux-arts de Genève de 1941 à 1947. Il bénéficie des cours du sculpteur Sarkisoff, auquel il doit beaucoup, ainsi qu'à l'historien Fosca.

1949: Ecole nationale supérieure des Beaux-arts de



Paris. Il fréquente l'atelier de gravure en taille-douce. Il est l'élève du peintre Edouard Goerg.

1950: Ecole des métiers d'art de Paris. Il fréquente l'atelier du vitrail.

1955: Ecole nationale supérieure des Beaux-arts de Paris. Il fréquente l'atelier de lithographie.

1960-1966: Séjour à Paris où il s'installe dans son atelier des Grands-Augustins. Il côtoie Picasso, Maillol et César.

Concours, prix, voyages d'études:

(Prix) A l'âge de 16 ans, il remporte le concours ouvert pour la réalisation de la médaille des Jeux de Genève (avers et revers).

(Voyage d'études) Dès 1946, il veut voir "in situ" ce qu'il n'avait pu découvrir jusque-là en Italie, un pays dévasté, aux musées fermés, et dont il n'avait pu voir jusqu'à ce jour que leurs trésors mentionnés dans des livres. A Ravenne, le conservateur des mosaïques ravennates lui confie la clé de *Sant'Apollinare in classe*. Il s'y rend à pied, à quelques kilomètres de la ville et trouve, dans l'humidité de l'étendue marécageuse, la basilique du VI^e siècle transformée en poulailler. A Padoue, les fresques de l'*Arena* sont intactes. Par contre, celles des *Ermitani* (Ermites), situées à quelques centaines de mètres, ont été détruites par une bombe et dispersées au sol, en minuscules fragments.

(Prix) Premier prix ex-æquo et mention au concours pour la décoration de la Salle du Grand-Conseil du château de Neuchâtel (1953).

(Prix) 3^e prix au concours pour la décoration du Technicum de La Chaux-de-Fonds (1956)

(Concours) Participation au concours pour la réalisation d'un monument équestre à la mémoire du Général Guisan. Son projet *Défilé* est l'un des six projets retenus par le jury en vue du concours d'exécution (1962), lequel devra être réalisé à l'échelle 1/3. A l'issue de ce concours, Otto Bänninger remporte la mise (1963).

(Prix) Premier prix au concours d'intervention artistique pour le Centre scolaire du Mail, à Neuchâtel, et troisième prix pour un second projet destiné à une autre partie du même édifice. L'architecte Alfred Habegger a apporté, en imaginant le Mail, un élément dans l'évolution des constructions scolaires. Sa solution pyramidale, novatrice et sculpturale, appelait une intervention aussi audacieuse que le bâtiment lui-même. Ce n'est pas un hasard si les deux projets présentés par Raymond Perrenoud ont été défendus avec détermination par l'architecte. C'est grâce à son appui qu'une œuvre aussi innovante que le mur cinétique du Mail a pu être réalisée à Neuchâtel (1969). Réalisation du mur cinétique du *Mail Vibration* (H 344 cm, L 420 cm) (1970).

(Biennale) Participation à la 1^{ère} Biennale de l'art suisse au Kunsthaus de Zürich (1973). Parmi les œuvres présentées par les Neuchâtelois, seul le bas-relief de Raymond Perrenoud aura la faveur du jury. Il sera exposé à Zürich à l'entrée de la Biennale avec l'œuvre d'Eva Aeppli, puis plus tard à Besançon, Neuchâtel et Valangin.

Activités artistiques:

Fresques du Temple des Valangines, à Neuchâtel (135 m²) (1948): au mur de la nef: *Abraham visité par les anges ; La lutte de Jacob ; Le buisson ardent ; L'annonciation ; Le jardin des oliviers ; L'arrestation de Jésus ; La Croix à l'épaule*. Au mur du chœur: *La transfiguration*. Curieusement, la technique de la fresque sur mortier frais, partout abandonnée depuis près de deux siècles, réapparaît presque simultanément à Neuchâtel, au Temple des Valangines avec Raymond Perrenoud, puis six ans plus tard au Musée d'ethnographie, avec Hans Erni. Raymond Perrenoud



L'Eglise des Valangines

réalise une fresque de l'arc triomphal du Temple des Brenets (80 m²): *Consummatum est* ; *Les instruments de la passion* ; *Moïse* ; *Paul*. Art du vitrail: Vitraux commémoratifs pour les hôtels-de-ville de Zürich et Glaris ; verrière-écran du chœur du Temple de Coffrane (1951) ; vitraux du Temple de Coffrane (4 fois H 300 cm, L 150 cm) (1957). L'expérience acquise à l'atelier de vitrail de l'Ecole des métiers d'art de Paris lui permet de réaliser lui-même la partie technique de l'ouvrage: découpage du verre, mise en plombs, soudage, construction des châssis. Dans ce domaine, signalons encore un mur-vitrail pour la Communauté de Grandchamp (1958) et qu'il complète encore sa série de vitraux au Temple des Valangines à Neuchâtel (1981) avec la *Jérusalem céleste* (19 m²). Art pictural: Il excelle dans le domaine des portraits et réalise notamment ceux des conseillers d'Etat Schläppy, Béguin, Jeanneret, Cavadini, mais aussi une réplique d'un portrait du Général Charles-Daniel de Meuron, pour le Cabinet de Meuron au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Mais bien d'autres peintures seraient à signaler: nous pouvons également mentionner en 1994 la mise en couleurs de la nouvelle installation triage/stockage de l'Entreprise Bühler, au Bois d'Epagnier, à Marin (4000 m²). Sculpture: un buste de lui-même, jeune, se trouve toujours dans son atelier. Lithographie: Après avoir fréquenté l'atelier de lithographie de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts de Paris, il se familiarise avec cette technique. Son fils Jacques pratiquera cet art. Aquarelles: Œuvres ramenées de Venise où il séjourne pendant plusieurs années au mois d'août ; 24 aquarelles exécutées à la demande l'*Etablissement cantonal d'assurance immobilière contre l'incendie* ; cette suite dessinée d'après nature est une contribution à l'iconographie des maisons patriciennes neuchâtelaises. Tapiserie. Il installe en 1978 un métier à tisser de haute lice dans son atelier de Coffrane et peint des cartons de tapisseries dont une dizaine seront réalisés par des liciers.

Echec personnel: Malgré deux tentatives de faire partie de la section neuchâtelaise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, il n'arrivera jamais à se faire accepter au sein de la section locale.

Autres activités:

Il est co-fondateur, en 1956 avec Gérard Valbert et Pierre von Allmen, de la *Revue neuchâtelaise*, dont il assume la rédaction jusqu'en 1983. Il est l'auteur de plusieurs numéros, à savoir le no 72 (1975), *Etre ou disparaître* ; le no 80 (1977), *Le patrimoine neuchâtelais refait* ; le no 103 (1983), *Le monde bleu : trente-deux carreaux à motifs picturaux*. A la demande de l'éditeur Gilles Attinger, préparation de *L'artisanat neuchâtelais* (1980), dans lequel plusieurs textes de Raymond Perrenoud seront publiés. Pour la *Chronique du patrimoine*, publiée conjointement par *L'Impartial* et la *FAN - L'Express*, il écrit en 1985 *Le crépit à la chaux*. En 1973, il est co-fondateur de la Galerie suisse à Paris, qui n'existe plus

aujourd'hui. Création d'un Musée agricole. Origine: Le samedi 1^{er} septembre 1956, la *Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel* organise sa 83^e Réunion à Coffrane et aux Hauts-Geneveys. Le père de Raymond Perrenoud, Bertrand Perrenoud, instituteur de son état, demande pour cette occasion, aux agriculteurs du village de leur prêter des outils agricoles pour montrer aux participants comment vivaient les paysans de la région autrefois. A l'issue de cette exposition, voulant rendre leurs biens aux donateurs, il se voit refuser de restituer à leurs propriétaires légitimes "toutes ces vieilleries". Ne voulant rien jeter, il jette les bases de la création d'un musée agricole. Sans pour autant renier son métier d'artiste, il s'occupe de ce musée et reçoit sur rendez-vous. De la cave au grenier, des objets usuels anciens, des ustensiles et de nombreux autres outils prennent place et font revivre un style de vie aujourd'hui disparu. Raymond Perrenoud acceptera de le faire visiter sur rendez-vous. Sa nièce prendra le relais en 2001.

Décès: 10 février 2016 chez lui à Coffrane. Jacques Girard, dans Arcinfo, lui rendra hommage: "L'artiste neuchâtelois Raymond Perrenoud s'est éteint le 10 février. Peintre, sculpteur, aquarelliste, Perrenoud était un créateur au multiples facettes. Avec la disparition de Raymond Perrenoud, c'est un artiste majeur qui s'est éteint. Majeur, mais souvent peu connu, tant sa discrétion et son rejet du paraître étaient grands. Peintre, sculpteur, aquarelliste, Perrenoud a pratiqué toutes les techniques en virtuose. Mais il a aussi voué une passion au patrimoine paysan de sa région dans la le Musée agricole de Coffrane, qu'il a fait vivre durant plus de cinquante ans et dont sa nièce vient de prendre la relève".

(Réf.: L'art neuchâtelois. – <http://www.rpn.ch/epcoffrane/musee/origine.htm> - L'Impartial du 21 octobre 1982, p. 22 ; id. du 15 février 2016, p. 27. - <http://www.raymond-perrenoud.ch/>. - <http://www.arcinfo.ch/articles/regions/val-de-ruz/raymond-perrenoud-un-artiste-neuchatelois-majeur-519888>)

Courrier des lecteurs...

Le compte-rendu de la sortie du mois de juin sur les traces des Bourbaki, paru dans le Bulletin 54 (p. 29-31), associé au « Mot de la présidente » (p. 2) a suscité quelques réactions, notamment de la part de nos lecteurs français.

Claude Thomas, de Lunéville nous a écrit :

« Voilà une sortie que j'aurais aimé faire...

Le silence de la télévision française [Ndlr : lors du passage du Tour de France dans le canton de Neuchâtel] ne m'étonne pas, la guerre perdue de 70 n'est pas le sujet de conversation préféré des Français, presque un sujet tabou... On connaît vaguement Gravelotte à cause de l'expression "ça tombe comme à Gravelotte" qui passe maintenant résolument aux oubliettes. On parle volontiers de l'annexion de l'Alsace-Lorraine (rebaptisée "Alsace-Moselle"), "du courage des optants de 1872 quittant tout pour rester français", mais surtout pas de ce qui a mené à ce désastre. Et les Bourbaki ? Je n'ai appris leur existence que lors d'une visite, à la Chaux-de-Fonds, chez mon "cousin" Pierre-Arnold BOREL. La honte ! De retour en France, je me suis rendue compte que j'étais loin d'être la seule à ne pas les connaître ! Les Bourbaki, eux, ne sont pas un sujet tabou, ces pauvres types sont complètement ignorés, ils ont été gommés de notre Histoire. Et ceux qui les connaissent entretiennent un certain flou...

Va-t-on les sortir de l'oubli pour le 150^e anniversaire de la guerre de 1870 ? Merci d'y participer. »

De son côté, Marie-Claude Pinguet, de Domérat, a réagi aussi :

« Je voulais aussi vous dire combien je partage ce que vous écrivez dans votre éditorial (...) Comme vous, j'ai regretté profondément que l'épisode des Bourbakis ne soit pas signalé au passage de la frontière [Ndlr : lors du passage du Tour de France dans le canton de Neuchâtel].

(...) Votre promenade du souvenir du 4 juin, qui fait l'objet d'un article de la revue, a une signification particulière personnelle. C'est à partir de la médaille militaire reçue à la bataille de Villersexel par un arrière-grand-père que le virus de la généalogie m'a attrapée. Après le décès de mon père en 2004, j'ai rencontré des cousins perdus de vue. Une sympathie s'est installée. Quand ils m'ont offert le cadre portant nom et date de la bataille de Villersexel (je pense parce que mon père s'appelait comme son grand-père), j'ai voulu savoir ce qu'il avait fait. Malgré des aides conséquentes, je n'ai pas appris grand-chose. Mon aïeul ne s'était jamais

remis des souffrances endurées, était mort à 38 ans, alors que l'aîné des 6 enfants était âgé de 11 ans. On n'en sait pas plus. (...) Voilà comment votre récente promenade a pu retenir toute mon attention. Je me souviens qu'un correspondant de la région d'origine de mon arrière-grand-père, maintenant décédé, m'avait répondu lorsque je l'avais contacté (...): « ... Il y a fort longtemps, un ancien me racontait que l'armée de BOURBAKI était arrivée à la frontière suisse dans un état de misère indescriptible : certains pieds nus dans la neige, les plus heureux en sabots car leurs souliers laissait passer l'eau comme du carton. J'ai eu la chance aussi d'écouter les vieux raconter leurs histoires de guerre en patois lorrain, le soir d'été sur le banc devant la maison. »

Cela rejoint cette volonté de transmission de la mémoire que vous évoquez à juste raison dans votre éditorial. L'écrit assure bien souvent une transmission orale qui peut s'avérer défailante. MERCI, Madame. »

Plus près de nous, Philippe Decreuze nous a envoyé une image du monument élevé en 1872 à la mémoire des Bourbaki, qui se trouve dans le cimetière de Colombier. On y voit trois plaques, l'une portant un verset biblique « Veillez, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra » (Matthieu 24, 42). Sur les deux autres on peut lire « Le 1^{er} février 1871, quatre-vingt-mille Français commandés par Bourbaky se sont réfugiés en Suisse par le Val de Travers » et « Ici dorment dix-neuf soldats français enfants de la Charente. La mort les a frappés le 22 mars 1871 au moment où libres et heureux, ils rentraient dans leur patrie. » Ils sont morts dans un grave accident ferroviaire en gare de Colombier. On peut en lire le compte rendu dans Le véritable Messenger boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1872, p. 34-35.

Les noms des 19 soldats sont inscrit sur le monument : Gilbert Jude – Diel Alexandre – Morlé Jules – Roses Laurent – Herrier Claude – Agard Barthélémy – Merceron Louis – Gindraud Jean – Albon Lucien – Bagouet Denys – Rocher Pierre – Deschemin Jean – Sallier Jean-Célestin – Petit Jean – Pinet Thomas-Amédée – Simon Pierre – Moraud Pierre-Justin – Abbon Jean – Legros Pierre

La «transmission de la mémoire» semble avoir de la peine à s'imposer, en France tout du moins ! Tout récemment, le 27 septembre 2016, le journal L'Impartial titrait « Imbroglio autour de la fresque Bourbaki - La fresque de l'Association Bourbaki-Les Verrières, au pied du château de Joux, est-elle condamnée ? » Le Service des Bâtiments de France a effectivement demandé que cette fresque soit recouverte, au motif qu'elle «porterait atteinte au patrimoine que représente le château de Joux.» Ce qui montre le peu d'égards avec lesquels la France traite l'épisode. Et Alexis Boillat, président de l'Association ajoute «Neuf manuels

d'histoire français sur dix arrêtent l'histoire de la guerre franco-prussienne avec l'armistice du 28 janvier. Ils oublient simplement l'épisode Bourbaki. Quand je vais faire des présentations de l'Association à Pontarlier, je demande toujours si les gens savent pourquoi ils ont une avenue de l'Armée de l'Est. Et ils sont peu à savoir que c'était une armée française. Ils pensent que c'étaient des Russes...»

Notre époque propose des commémorations de toutes sortes. Saura-t-on rendre hommage à ceux qui ont combattu pour la France en 2020, pour le 150^e anniversaire de cette guerre ?

Françoise Favre, secrétaire de la SNG

Laurent Mégevand ou Louis Moinet ?

Françoise Favre

L'article sur les horlogers et l'aventure Mégevand paru dans notre Bulletin 54, article repris repris du Bulletin du Cercle d'entraide généalogique de Franche-Comté, a suscité une réaction d'Ariane Maradan. Elle nous fait remarquer que le portrait de Laurent Mégevand illustrant l'article était en réalité celui de Louis Moinet.



Il semble en effet qu'il y ait une confusion quant à ce portrait, confusion entretenue sur internet où l'on trouve ce portrait aussi bien si l'on fait une recherche sur Laurent Mégevand que sur Louis Monet.

Ariane Maradan nous a transmis une version numérisée de ce portrait ajoutant : « Les différentes inscriptions qui figurent sur cette lithographie, produite par l'imprimeur Lemercier à Paris, ne laissent plus de place au doute. ».

Sous le portrait, on peut lire : « L. MOINET, horloger, Professeur des Arts, Ancien Président de la Société Chronométrique de Paris, Membre honoraire de la Société de Mathématiques de Hambourg, etc. etc. ». Le timbre est celui des Archives de la Seine, n° 6745 – 1833.

Louis Moinet est né à Bourges en 1768, et mort à Paris le 21 mai 1853. Il est l'inventeur du chronographe. La Marque Louis Moinet est aujourd'hui établie à St-Blaise.

Merci à Ariane Maradan pour cette rectification.

Procès-verbal de l'assemblée générale
du samedi 30 janvier 2016 à 10 h 00 à Fontainemelon

Présents : 28 personnes (selon liste jointe)

Excusés : Chantal Brandt, Jean-Claude Coulon, Yolande Huber, Jean-François Huguenin, Serge Leuba, Ariane Maradan, Pierre-Yves Pièce, Marie-Claude Pinguet, Yves et Denise de Rougemont,

Présidence : Anne-Lise Fischer, présidente

Ordre du jour :

1. Salutations, appel
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 janvier 2015 (voir Bulletin 55)
3. Rapport annuel de la Présidente
4. Comptes 2015 (rapport de la caissière et des vérificateurs, approbation)
5. Nomination des vérificateurs de comptes et d'un suppléant
6. Démissions, admissions de membres
7. Nomination du Comité
8. Propositions individuelles (à présenter par écrit 10 jours avant l'assemblée)
9. Divers

1. Salutations, appel, adoption de l'ordre du jour

C'est avec un rayon de soleil et sans neige cette année que la présidente, Anne-Lise Fischer, ouvre l'Assemblée générale en accueillant les membres présents. Elle salue particulièrement Yvette Develey, qui représente à la fois la Société genevoise de généalogie et le Cercle vaudois de généalogie, ainsi que Claude Rubatel, vice-président de la Société suisse de généalogie. Une liste de présence circule. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 janvier 2015

Le procès-verbal a paru dans le Bulletin 53/décembre 2014. Il n'en est pas donné lecture.

Le PV est adopté sans commentaire avec remerciements à son auteur.

3. Rapport de la Présidente

Anne-Lise Fischer donne lecture de son rapport annuel, qui est annexé au présent procès-verbal.

4. Comptes 2015

Ils sont présentés par la caissière, Gilberte Gerber, et annexés au présent procès-verbal .

Les recettes (CHF 5'110.55) sont principalement représentées par les cotisations (CHF 4'739.58), à quoi s'ajoutent quelques dons (CHF 90.00) et les intérêts (CHF 280.97).

Les charges (CHF 3'263.25) sont principalement constituées par les frais de fonctionnement (CHF 1'801.50) et le Bulletin (CHF 1'109.00).

Les comptes bouclent avec un excédent des recettes de CHF 1'847.30.

Remarque : cette année, malgré des dons et des intérêts moindres qu'en 2014, les recettes ont légèrement supérieures à celles de 2014. C'est aux cotisations que nous devons ce bon résultat.

La caissière a envoyé cet automne une soixantaine de rappels par courrier en précisant que le non-paiement de la cotisation au 31.12.2015 entraînerait la radiation de la société. Pour certains, il s'agissait des cotisations 2014 et 2015. A la suite de ces rappels, des cotisations ont été versées pour un montant de CHF 1'270.00.

31 membres n'ont pas souhaité donner suite au rappel et ont été radiées de la Société.

Rapport des vérificateurs :

Les comptes ont été vérifiés par Jean-Léon Juillerat et Marc-Antoine Henry qui donne lecture du rapport établi.

Les comptes, tels qu'ils ont été présentés, sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière qui est remerciée pour son excellent travail.

5. Nomination des vérificateurs des comptes et d'un(e) suppléant(e)

Marc-Antoine Henry ayant exercé son mandat pendant deux ans se retire.

Jean-Léon Juillerat reste en fonction et Roger Bühler est nommé second vérificateur.

Jean-Daniel Rosselet est nommé suppléant.

6. Démissions et admissions

Durant l'année 2015, la SNG a enregistré 4 démissions, 31 radiations, et une douzaine d'admissions. A ce jour, notre société compte 128 membres.

7. Nomination du Comité

Tous les membres du comité se représentent et sont réélus par acclamation pour une durée de trois ans. Le comité conserve sa composition actuelle :

Anne-Lise Fischer, présidente
Françoise Favre, secrétaire
Gilberte Gerber, caissière
Maurice Frainier, rédacteur du Bulletin
Paul Favre
Jacques Grandjean
Michel Kreis

8. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue à la présidente.

9. Divers

- Anne-Lise Fischer signale que le comité a fait faire cet été un « roll-up » (que l'on peut voir à l'entrée de la salle) pour présenter la société lors de manifestations. Un flyer a aussi été édité et peut être obtenu auprès du rédacteur du Bulletin qui les imprime au fur et à mesure des besoins.
- René Guye indique qu'il continue son travail de rédaction de biographies « BIOGRANNE » et que la base s'agrandit (actuellement plus de 1800 pages) Il compte imprimer un nouveau CD dans une année.
- Claude Rubatel, transmet à l'assemblée les salutations de la SSEG et se réjouit de voir la bonne collaboration entre les sociétés régionales romandes, une collaboration vivement encouragée par la SSEG.
Il présente l'Annuaire 2015 de la SSEG, qui contient plusieurs articles fort intéressants en français et qui est en couleurs et donne quelques nouvelles des Sociétés régionales de Suisse alémanique.
- Yvette Develey nous apporte les salutations des Genevois et des Vaudois qu'elle représente ici.
La société genevoise de généalogie Gen-Gen organise des rencontres généalogiques « Tous cousins » à Versoix les 16 et 17 avril 2016.
Le Cercle vaudois de généalogie prépare un livre sur les horlogers.
Les membres de la SNG sont invités à une sortie, organisée par le CVG le

21 mai 2016 au château de Ripaille, à Thonon, que l'on pourra visiter sous la conduite de Monsieur Necker, descendant du frère du célèbre banquier.

- Paul Favre signale que les permanences généalogiques du dernier jeudi du mois à la Bibliothèque du Locle sont remplacées par des rencontres à la demande et sur rendez-vous.

Pour terminer, la présidente présente le programme de l'année 2016 :

2 conférences (23 février et 15 août)

2 sorties (samedi 4 juin et samedi 25 septembre)

La participation aux rencontres généalogiques de Versoix
(dimanche 17 avril)

Le souper de Noël (vendredi 25 novembre)

Après avoir remercié toutes celles et ceux dont l'engagement a permis le bon fonctionnement de notre société, la présidente lève la séance à 11 h 15 et invite l'assemblée à un apéro offert par la Société.

Après le repas servi sur place, le programme se poursuit avec Jean-Claude Rollier, qui nous conte une petite histoire en parler neuchâtelois, qu'il a écrite tout spécialement pour nous : « Farfouilleur ». Et bien sûr, c'est l'occasion d'échanger sur ce sujet.

Françoise Favre
secrétaire



Programme 2017

Programme 2017

<i>Date</i>	<i>Programme</i>	<i>Lieu</i>	<i>Responsable</i>
Samedi 27 janvier 2017	Assemblée générale	La Chaux-de-Fonds Auberge Droz-dit-Busset	Comité
Lundi 20 mars à 19h30	Ma rencontre avec Les Ducommun-dit-Tinon du Locle et de La Chaux-de-Fonds par Maryse Gaudier	Neuchâtel	Comité
Samedi 10 juin	Promenade autour de Valangin avec Frédéric Cuche et conférence de Maurice Evard	Valangin	Comité
Lundi 28 août à 19h30	A la fois ouvrières, ménagères et mères par Stéphanie Lachat	Neuchâtel	Comité
Samedi 21 octobre	Sur les traces des Huguenots à Neuchâtel sortie en ville avec Marc Bridel	Neuchâtel	Comité
Vendredi 24 novembre 19h00	Souper de fin d'année	Lieu à définir	Comité
Samedi 27 janvier 2018	Assemblée générale	Lieu à définir	Comité